



# BULLETIN MUNICIPAL





**Le Mot du Maire** ..... p. 1

## Notre commune

### Les finances :

Prévisions budgétaires 2014	p. 2
L'exécution du budget 2014	p. 3
Les réalisations 2014	p. 4
Déclarations d'urbanisme 2014	p. 5
Élections départementales	p. 6
État civil 2014	p. 6
CCAS	p. 7
Les manifestations 2014	p. 8

### Nos enfants

Écoles du regroupement	p. 9 et 10
SIVU scolaire de Montbel	p. 10 et 11
Participations communales 2014	p. 12
Le Conseil Municipal Jeunes	p. 12
Communauté de Communes Val Guiers (accueil de loisirs et Val Guiers Ados)	p. 13

### Le mot des Associations

Club «Beau Regard»	p. 14 et 15
Groupe choral «Si l'on chantait»	p. 15
Le Sou des Écoles	p. 16
Association «Village en fête»	p. 17

Association «Idées et Créations»	p. 17
Le mot de la chasse	p. 18
La vie de la paroisse	p. 18

### Entraide et solidarité

Évacuation du camping	p. 19
ADMR	p. 19
Les Amis du Togo	p. 20

### Diverses infos

SIEGA	p. 21
SIAGA	p. 22
SICTOM	p. 23

#### Prévention :

Détecteurs de fumée	p. 24
Monoxyde de carbone	p. 25
ASDER	p. 25
L'Abeille sentinelle	p. 26
Divers tarifs communaux	p. 27
Permanences Centre Polyvalent	p. 28

#### Pratique :

Numéros d'urgence	p. 29
Numéros utiles	p. 29

## Horaires d'ouverture au public

### • SECRETARIAT de MAIRIE

(sis au RDC du bâtiment Mairie-École)

Ouverture au public :

Lundi :	13 h 30 - 17 h 00
Mardi :	8 h 00 - 12 h 00
Mercredi :	8 h 00 - 12 h 00
Jeudi :	16 h 00 - 19 h 00

Tél. 04 76 32 80 00

Fax. 04 76 37 26 64

E-mail : [mairie@belmont-tramonet.fr](mailto:mairie@belmont-tramonet.fr)

Site : [www.belmont-tramonet.fr](http://www.belmont-tramonet.fr)

### • BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE « Montbel Auteurs »

Ouverture au public :

Lundi :	16 h 00 - 18 h 00
Mercredi	14 h 30 - 17 h 00
Samedi	9 h 00 - 11 h 00

Tél. 04 76 65 88 24

## Chers Belmontoises et Belmontois,

J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive et de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle commune et de ses habitants. Le dynamisme d'une commune se mesure également au dynamisme de ses associations. Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidentes et présidents, les membres des bureaux qui contribuent à faire vivre notre commune.

Nous sortons d'une année particulière avec un renouvellement démocratique d'importance dans nos communes et nos intercommunalités. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée lors de ce scrutin. L'équipe municipale s'est agrandie et s'est rapidement remise au travail pour faire avancer notre commune. Je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements les membres sortants du CCAS. Nos réunions au cours de ce dernier mandat ont révélé une grande motivation, une grande implication de tous. Merci à celles et ceux qui ont accepté de nous rejoindre pour poursuivre les actions en cours.

Nous sommes dans un contexte budgétaire contraint et la crise nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses. Avec des dotations de l'Etat en forte diminution et surtout un désengagement de plus en plus marqué, les années à venir seront difficiles financièrement pour un bon nombre de communes. On peut citer le transfert de la mission d'instruction du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable) de l'Etat aux collectivités territoriales au premier Juillet 2015. Une réflexion est en cours pour une reprise de ce service par l'intercommunalité qui finance également depuis la rentrée les dépenses importantes dues à l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires.

Les élections départementales (anciennement cantonales) auront lieu les 22 et 29 mars prochains sur le nouveau canton élargi. Il s'agira d'élire dans chaque canton un binôme de candidats titulaires (homme femme) et un binôme de suppléants. Cette élection est importante car le conseil général (prochainement départemental) est un échelon territorial de proximité utile et efficace au service de tous. Préservons les départements où nous avons encore des élus de terrain qui vivent dans le monde du réel et non dans celui uniquement des idées. Les décisions ne doivent pas s'éloigner des lieux de vie.

Cette cérémonie des vœux est traditionnellement l'occasion de dresser un bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée et des projets à venir. Plusieurs d'entre eux avancent depuis notre élection et verront le jour en cette nouvelle année 2015.

On peut citer :

- La réalisation de la seconde tranche du projet de restauration de l'église qui devrait débuter fin mars et se terminer à l'automne 2015.
- Le projet de réhabilitation du bâtiment acquis l'an dernier au Pivet pour l'aménagement de l'atelier communal. Le permis de construire est déposé.
- La sécurisation des voiries des secteurs de «Tramonet» et de la «Clavetière» dont la première phase de travaux devrait être réalisée en ce début d'année.

Cette année, nous continuons également notre travail de réflexion sur l'aménagement de la traversée du village de Tramonet. La commission municipale urbanisme reprend le travail d'élaboration du plan local d'urbanisme. La révision de notre document communal est nécessaire et devra intégrer les nouvelles lois environnementales Grenelle 1 et 2, la toute récente loi ALUR (accès au logement et urbanisme rénové) ainsi que le SCOT (schéma de cohérence et d'organisation territoriale) de l'avant pays savoyard. Tout ce travail est une œuvre collective associant l'énergie et les compétences des conseillers municipaux, des adjoints et de l'ensemble des services que je remercie chaleureusement.

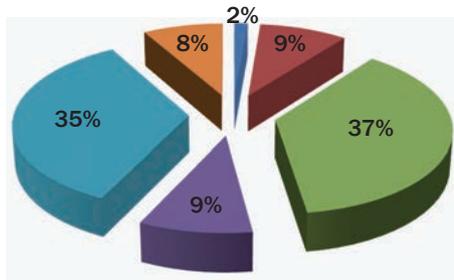
Un grand merci à nos conseillers municipaux jeunes, très dynamiques, plein d'idées et de projets. Une génération va tourner la page et j'espère de tout cœur que d'autres jeunes vont prendre le relais et s'investir au sein de ce conseil.

Nous avons la chance de vivre dans une commune pleine de solidarité, de nombreux événements le témoignent. Je voudrais profiter de l'instant pour remercier toutes les personnes qui se sont portées volontaires pour nous aider à héberger les touristes en complément de la salle des Marronniers, lors de l'évacuation du camping des trois lacs fin Juillet 2014. C'est sur ces derniers mots qu'au nom de l'ensemble des élus, je vous souhaite à nouveau, à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2015.

**Nicolas VERGUET**

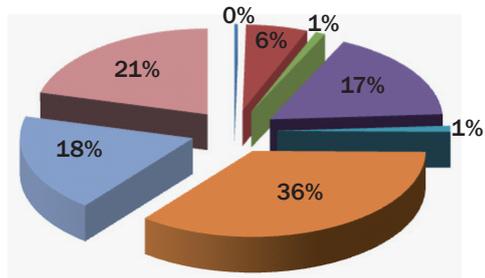
(extrait des vœux du samedi 10 janvier 2015)

## RECETTES 2014



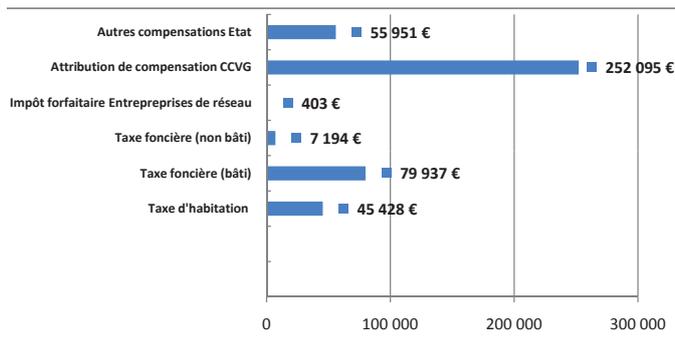
- Produits des services, de gestion courante, exceptionnels (locations diverses...) = 18 300 €
- Dotations diverses de fonctionnement + compensation Etat et autres (dont retour TVA investissements N-2) = 120 585 €
- Impôts et taxes = 494 180 €
- Subventions sur opération de restauration Eglise et Chapelle = 123 000 €
- Résultat excédentaire de fonctionnement 2013 reporté = 459 369 €
- Produits des cessions de terrains = 109 593 €

## DÉPENSES 2014



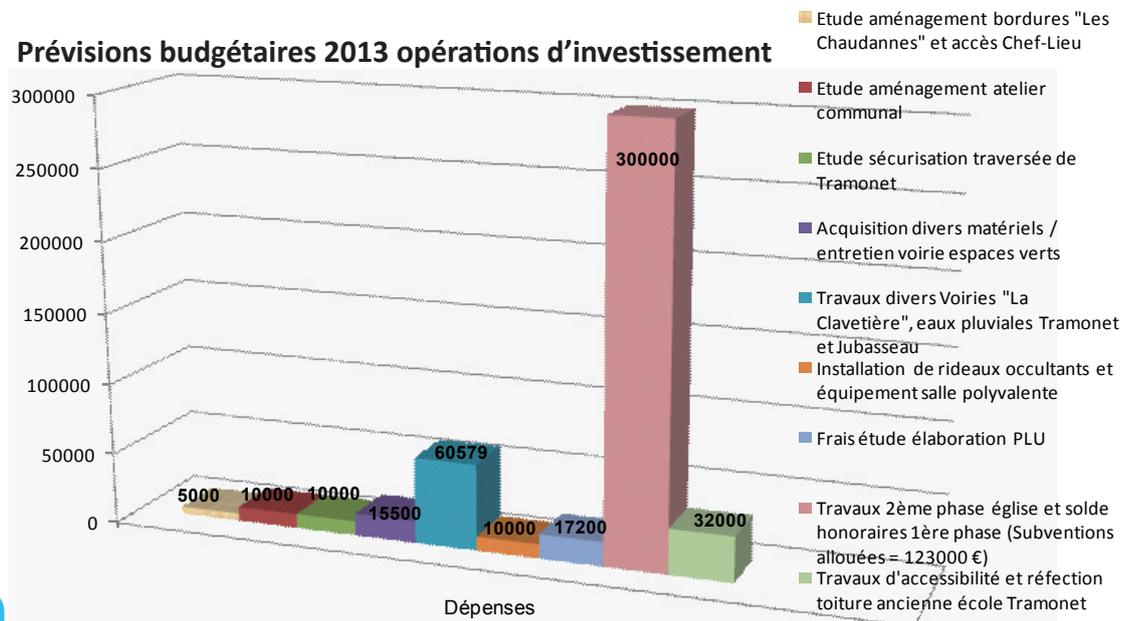
- Jeunesse, sport et culture = 4 159 €
- Scolaire et services périscolaires = 76 430 €
- Social, entraide et solidarité = 12 314 €
- Services généraux = 225 486 € (charges salariales, fournitures diverses, entretien bâtiments et voirie)
- Participation établissements publics = 15 334 €
- Dépenses opérations d'investissement = 470 280 €
- Report résultat déficitaire investissement 2013 = 244 024 €
- Crédits pour l'investissement non affectés à une opération (projets à l'étude) = 277 000 €

## Produits des IMPOTS 2013



\* Les attributions de compensation représentent la somme des produits issus de l'imposition des entreprises : CVAE CFE TASCOM (appelée autrefois la taxe professionnelle). Ces produits sont perçus directement par la Communauté de Communes suite à la décision de passage à la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ils sont reversés chaque année à la commune pour la somme perçue en 2013. Ainsi, seuls les nouveaux produits issus de la croissance, de l'évolution des taux et de l'installation de nouvelles entreprises généreront une recette d'impôt supplémentaire pour l'intercommunalité qui voit ses compétences en matière d'économie s'élargir avec notamment à charge la dépense d'extension et d'aménagement des zones d'activités.

## Prévisions budgétaires 2013 opérations d'investissement



## Exécution du budget 2014

### Compte Administratif 2014 (réalisation des dépenses et recettes)

#### Section fonctionnement

Libellé	Montant	Libellé	Montant
Charges à caractère général (fournitures, réparations...)	94 864,56	Excédent fonctionnement reporté 2013	240 937,84
Charges de personnel	82 248,62	Atténuation de charges (div. remboursements)	806,59
Atténuation produits (FPIC Fonds Péréquation des ressources)	8 663,00	Produits des services (locations, concessions)	11 853,77
Autres charges (Subv & participations Assoc., Syndicats...)	126 813,36	Impôts & taxes : habitation, Foncier, compensations...	496 902,65
Charges exceptionnelles (Secours aide à l'hébergement)	1 582,80	Dotations et participations de l'Etat	93 738,82
Opération d'ordre (Amortissement, cession de terrain)	117 458,73	Produits exceptionnels (cession terrain, rembt sinistre)	111 124,80
Total dépenses fonctionnement réalisées	431 631,07	Total recettes fonctionnement réalisées	955 364,47
<b>(1) Résultat excédentaire /section fonctionnement :</b>	<b>523 733,40</b>		

#### Section investissement

Libellé	Montant	Libellé	Montant
Opérations d'équipement (études, travaux, acquisitions mat. )	84 365,87	Subvention d'investissement (église et chapelle)	76 791,00
Déficit d'investissement reporté 2013	244 024,19	Dotations (compensation TVA, Taxe aménagement)	34 438,58
		Affectation en réserve d'une part de l'excédent de fonctionnement 2013 pour alimentation de la section	218 431,19
		Opération d'ordre (Amortissement, cession de terrain)	117 458,73
Total - Dépenses d'investissement réalisées	328 390,06	Total - Recettes d'investissement	447 119,50
<b>(2) Résultat excédentaire / section fonctionnement :</b>	<b>118 729,44</b>		

**RESULTAT GLOBAL EXCEDENTAIRE DE L'EXERCICE (1) + (2)** **642 462,84**

hors écritures de régularisation des journées complémentaires de janvier 2015

#### Détail des dépenses 2014 «équipement» - répartition par opération :

Atelier communal : frais d'études / aménagement atelier communal (bâti acquis en 2013)	5 115,60	Eglise : solde des honoraires et des travaux 1ère tranche (charpente couverture)	42 769,55
Matériel divers : jardinières et équipement d'entretien des bâtiments communaux	1 756,42	Ancienne école de Tramonet (réfection de la toiture)	22 108,80
Travaux de Voirie : création réseau eaux pluviales Jubasseau et installation barrières Tramonet	9 208,15	Mairie-école : mise en conformité ascenseur	3 407,35

### Bâtiments .....

#### Ancienne école de Tramonet

Ce bâtiment est occupé pour une partie par les associations Belmontoises qui y réalisent leurs activités : lieu de rencontres pour la création peinture et sculpture avec l'association Idées et créations et de jeux divers pour le Club des Aînés Ruraux « Beau Regard ». La seconde partie est affectée au logement communal.

Ce bâtiment a fait l'objet à l'automne 2014 d'une rénovation complète de sa toiture.

#### Eglise

La première phase concernant la réfection de la charpente-toiture avait été réalisée fin 2013. La deuxième phase a fait l'objet fin 2014 d'un appel d'offres pour la rénovation intérieure (électricité, chauffage, menuiserie, maçonnerie et peinture). Les travaux débuteront courant mars 2015 pour se terminer à l'automne.

#### Atelier communal

En 2013, la commune a acquis un ancien bâtiment agricole dans le but d'un réaménagement permettant d'accueillir l'ensemble des matériels et engins du

service technique ainsi que son atelier. Courant 2014, un maître d'œuvre a été sélectionné pour mener à bien le projet de restructuration. Celui-ci, présenté à l'automne au conseil municipal, a été approuvé et le dossier de permis de construire déposé. Les travaux seront programmés pour un commencement à l'automne prochain et ce, suite à la réception du chantier église étant donné l'usage du bâtiment pour le stockage des bancs pendant la durée des travaux.

#### Mairie-école-bibliothèque

En septembre, l'organisme de maintenance a réalisé les travaux de mise en conformité de l'ascenseur reliant l'étage de la mairie occupé par la bibliothèque et la salle informatique. Une mise en sécurité complémentaire de l'appareil, préconisée par le contrôleur technique, a été réalisée avec l'installation d'un système d'appel d'urgence.

**Chaque année, l'ensemble des bâtiments communaux font l'objet des contrôles techniques nécessaires et réglementaires. Toutes les installations, sécurité, incendie, électricité et gaz font l'objet d'un entretien rigoureux.**

### Voiries .....

#### Fleurissement

Les jardinières ont été remplacées sur la rambarde délimitant la voirie des espaces verts bordant la salle polyvalente. D'une capacité plus importante, elles ont fourni durant la saison estivale un grand volume de fleurs pour le plaisir des yeux et l'embellissement de notre village.

#### Les eaux pluviales

Suite aux débordements successifs dus aux fortes précipitations, des travaux pour ce qui concerne l'écoulement des eaux montantes du ruisseau de Tramonet ont été réalisés aux abords des habitations, le long de la voirie communale. Une seconde intervention aura lieu dans ce secteur avec la mise en place d'un merlon de terre qui permettra aux eaux en amont de rejoindre naturellement le passage sous la voie. Du côté de Jubasseau, c'est une extension du réseau des eaux pluviales qui a été réalisée pour un écoulement vers le Thiers.

#### Sécurisation des secteurs de « Tramonet » et « La Clavetière »

Vous avez pu remarquer au cours du printemps le remplacement des barrières de sécurité sur la traversée du village de Tramonet. Pour ce qui concerne les importants travaux de sécurisation de cette traversée, les réflexions sur le projet sont toujours en cours et nécessaires puisqu'elles ont déjà permises d'apporter quelques modifications judicieuses aux premières ébauches.

Nous souhaitons des aménagements appropriés et sécurisés pour l'ensemble des usagers. Néanmoins, à l'automne nous avons validé une première phase de travaux et attribué le marché à une entreprise qui interviendra début 2015 pour une pose importante de signalétique de mise en agglomération de ce secteur et de celui de la Clavetière. Pour ce dernier, sur la portion la plus urbanisée de la route de Verel, trois dispositifs ralentisseurs seront également installés.

## Urbanisme

La commission municipale a repris le travail d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme). La révision de notre document communal est nécessaire et devra intervenir avant mars 2017, délai de rigueur.

Il devra intégrer les nouvelles lois environnementales Grenelle 1 et 2, la toute récente loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) ainsi que le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale) de l'Avant Pays Savoyard, document supra-communal

en cours de validation.

Pour mener à bien cette lourde tâche, la commission est assistée par le cabinet d'urbanisme ACT'ETUDE. En fonction de l'avancée des travaux, les comptes rendus de réunions seront affichés et accessibles sur le site internet de la commune [www.belmont-tramonet.fr](http://www.belmont-tramonet.fr) et des réunions publiques seront organisées.

## Les prévisions pour l'année 2015 .....

Comme vous avez pu le constater en prenant connaissance du travail réalisé courant 2014, de nombreuses réalisations sont annoncées pour 2015. Elles sont le résultat du travail préparatoire effectué au sein des commissions communales qui demande du temps, l'assistance de professionnels pour mener à bien les projets et des solutions de financement.

## Déclarations d'urbanisme 2014

### Demandes de Permis de Construire

- SCI DU GUIERS : Construction bâtiment d'activités industrielles / parc d'activités Val Guiers
- ABBAYE DE LA ROCHETTE : Aménagement des combles / extension de bâti / route du Village
- SARL FMP Rhône-Alpes : Installation d'un appareil récupérateur de papier / chemin du Plan
- AKRICHE Laurent : Construction d'un abri voitures de plus de 20 m<sup>2</sup> / route d'Avressieux
- COMMUNE de BELMONT-TRAMONET : Aménagement du hangar communal / allée du Pivet

### Déclarations Préalables de Travaux

- BERTRAND Gilles : Installation d'une clôture et d'un portail / allée du Pivet
- AKRICHE Laurent : Création d'une ouverture en façade / route d'Avressieux
- DUQUENOY Bernadette : Division foncière en vue de construire / route de Verel
- PICCOLI Pierre : Construction d'une véranda / allée du Pivet

- MAZARD Eric : Extension d'une maison d'habitation / chemin de Jubasseau
- DEFROCOURT Bruno : Construction d'un garage / chemin du Plan
- GISBERT Christian : Installation d'un portail / Chemin du Barrage
- PERMESEL Didier : Réfection d'une toiture / route du Village
- RAMIREZ-VERHEYEN David : création d'une ouverture en façade / allée du Guiers
- LAROCHE Roland : Fermeture vitrée d'une terrasse existante / Chemin du Barrage
- COUVERT Maurice : construction d'une piscine / montée de la Toniette
- PERONNIER Jean-Pierre : Création d'une véranda sous balcon élargi / Place Beauregard
- CORTO Martine : Construction d'une véranda / route de Verel
- CHOLAT Anne : Création d'une ouverture en façade / route de Joudin
- COMMUNE BELMONT-TRAMONET : rénovation intérieure de l'église (démolition chaufferie)
- COCHET David : Ravalement des façades / Passage du Pressoir

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

C'est avec la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, que l'assemblée dirigeant le département a pris le nom de conseil départemental (en remplacement de la précédente appellation de conseil général).

**Le mode d'élection des conseillers départementaux (ex-conseillers généraux) est également modifié.**

En 2015, lors des prochaines élections départementales (22 mars pour le 1er tour et 29 mars pour le second), deux conseillers départementaux seront

élus dans chaque canton au scrutin binominal à deux tours. Les candidats devront se présenter en binôme composé d'une femme et d'un homme. Cette disposition vise à poursuivre l'objectif de parité qui avait commencé à être mis en œuvre depuis la loi du 31 janvier 2007, disposant que les suppléants devaient être de sexe opposé à celui du candidat. Les binômes de candidats de sexes différents doivent déposer une déclaration conjointe de candidature avant chaque tour de scrutin. Élus pour six ans, les conseillers départementaux seront désormais renouvelés en intégralité.

## État civil 2014

### Naissances

Loanne LECARPENTIER  
Née le 13 février 2014 à Chambéry  
Fille de Séverine POLATO  
et de Benjamin LECARPENTIER

Victoire Hélène GUINET  
Née le 10 mars 2014 à Chambéry  
Fille de Sophie RUBAUD  
et de Romain GUINET

Maxence LEULLIER  
Né le 7 juillet 2014 à Chambéry  
Fils de Emilie RIGOLLIER  
et de Romain LEULLIER

Gaïa Lison JAY  
Née le 23 octobre 2014 à Chambéry  
Fille de Elise CARRON dit JEANTON  
et de Laurent JAY

Mathis LATRECHE  
Né le 30 novembre 2014 à Chambéry  
Fils de Justine LANGLOIS  
et de John LATRECHE

Lily DUTREIGE  
Née le 22 décembre 2014 à Chambéry  
Fille de Mélanie MERLIN  
et de Stéphane DUTREIGE

### Décès

Pierre Marius SALOT  
70 impasse des Chaudannes  
Décédé le 4 janvier 2014

Lucien MARIAT  
Domicilié 175 route de Joudin  
Décédé le 7 mars 2014

Joseph Benoit Léon GUINET  
Domicilié 580 A route de Domessin  
Décédé le 28 mars 2014

Guy Pierre PELLEREJ  
Domicilié 210 allée du Guiers  
Décédé le 5 mai 2014

Félix François PERMESEL  
Domicilié à Saint Genix sur Guiers  
Décédé le 16 juin 2014

André MEYNARD  
Domicilié 840 chemin du Plan  
Décédé le 28 juin 2014

Renée Marie Geneviève GUY  
Domiciliée Abbaye de La Rochette  
Décédée le 3 septembre 2014

Pierre Paul EYRAUD  
275 route du Village  
Décédé le 17 octobre 2014

Paul GIROD  
Domicilié 295 route de Domessin  
Décédé le 29 octobre 2014

### Mariage

Benjamin Joseph CHIRPAZ  
et Manon Virginie PEZERIL  
Le 6 décembre 2014

**C'est une nouvelle équipe de 9 personnes qui œuvre depuis le printemps dernier. En effet, pour composer le nouveau conseil d'administration du CCAS, suite aux élections municipales 2014, des membres du conseil municipal ont été élus et d'autres personnes volontaires ont été nommées au sein de la population belmontoise.**

Depuis le 21 mai 2014, le CCAS se compose de son Président de droit, Monsieur Nicolas VERGUET, Maire de la Commune et de :

- 4 membres élus par le Conseil Municipal :  
Madame Maria GRAMELLE, Vice-Présidente  
Messieurs David ROYER, Philippe PIONCHON et  
Pascal PERROT-MINNOT
- 4 membres nommés  
Mesdames Arlette LUTRIN, Marie-Ange MARTIN,  
Karine BOURDIS et Monsieur Roger MIEGE

Ils participent depuis aux actions diverses visant à réunir les aînés et les plus jeunes lors de manifestations chaleureuses autour d'un bon repas, lors d'un voyage ou d'un spectacle comme celui de l'arbre de Noël pour nos enfants.

Le dimanche 9 février, nos aînés se sont réunis pour le repas annuel du CCAS où les mets servis par nos très sympathiques jeunes du Conseil Municipal Jeunes ont été très appréciés.

Nous étions 75 personnes autour de la table à profiter de cette agréable journée.



Le samedi 6 septembre, c'est toujours avec nos aînés et les membres du CCAS ainsi que nos accompagnants aux courses du jeudi après-midi que nous sommes partis en voyage, sous un soleil magnifique et une chaleur estivale, vers la Drôme et ses senteurs provençales. Nous étions 43 à partager cette journée rythmée par les visites des moulins à huile, savonnerie et distillerie de la lavande. A l'aller, nous avons fait la pause du petit déjeuner avec les viennoiseries et le café préparé par les membres du CCAS. A midi, entre deux découvertes, nous avons pris le temps d'un agréable et bon repas au restaurant. Le soir, sur le chemin du retour, nous avons comme

traditionnellement fait notre pique-nique et pu apprécier les derniers rayons de soleil de cette très belle journée.



Le dimanche 14 décembre, c'est une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs parents qui ont répondu à l'invitation de notre arbre de Noël où les Conseillers Municipaux Jeunes ont également œuvré à la décoration de la salle et à l'organisation de cette après-midi. Les enfants ont participé au spectacle interactif avec Anna Roy, ventriloque et ses animaux savants... et ils ont accueilli avec bonheur le célèbre père Noël.



Pour terminer l'année, les membres du CCAS se sont rendus chez nos aînés âgés de 80 ans et plus pour leur apporter un message de gentillesse pour ces fêtes de fin d'année et bien sûr un petit colis de friandises.

***Nous remercions toutes les personnes associées à ces actions et notamment les conducteurs et conductrices du minibus qui chaque semaine emmènent nos mamies faire les courses.***

### Cérémonies du 8 mai et 11 novembre.....



**Le 8 mai et le 11 novembre furent comme chaque année l'occasion d'un rassemblement aux monuments aux morts, en souvenir de nos anciens qui se sont battus pour la liberté et la paix dans notre beau pays.**

Alisson, conseillère municipale jeune, a écrit quelques poèmes de circonstance pour les deux occasions. (ci-après texte du 8 mai).

Pour le 11 novembre, c'est une délégation importante de belmontois qui était présente sur la place du village à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale. Parents et enfants sont venus en nombre pour cette commémoration.

Aidés de leur enseignante, les élèves de l'école élémentaire ont réalisé des dessins de petites colombes. Les plus grands ont fait quelques recherches sur leurs ancêtres disparus pendant cette guerre. Ils ont écrit quelques mots sur leur brève vie et la façon dont ils sont morts pour la France. Leurs réalisations ont été affichées à la salle des Marronniers où le verre de l'amitié a été servi pour clôturer cette belle cérémonie.

#### **En ce jour du 8 mai 2014,**

*Je rends hommage à tous ces hommes de combat déterminés, qui ont rendu par leur courage et leur dévouement, ce pays libre.*

*Beaucoup de vies s'étant faites emportées par ce nuage d'ennemis, un homme décida de réagir et lança un appel à l'aide à tous les résistants français.*

*Quand ces maris, pères de familles, entendirent froidement ce message retentir et dans un frisson de tristesse, laissèrent leur femme terrifiée derrière eux, leurs enfants pleurer à chaudes larmes.*

*Bien que tristes, ils décidèrent de se battre pour leur proches ainsi que pour leur patrie afin de leur assurer avec tout leur cœur un futur paisible et serein.*

*La plupart d'entre eux ont perdu leur vie pour cette cause, mais d'autres ont survécu et sont revenus de cette guerre avec la fierté d'avoir accompli leur devoir.*

*Celui de ramener la paix dans leur pays et rappeler à tous ce qui s'est passé pour que celle-ci ne cesse de régner.*

*Nous nous rappellerons chaque année de ce que vous avez fait pour votre patrie, puisque grâce à toute votre détermination, les foyers de France ont retrouvé paix et sérénité.*

*C'est pour cela que chaque 8 mai de chaque année, la commune de Belmont-Tramonet ainsi que toutes celles de France se rassemblent pour que vous, combattants de l'ombre, deveniez désormais les combattants du jour.*

**Alisson CUSANNO**

### Mère Marie Régál, nouvelle abbesse des Bénédictines.....

«Jusqu'à la fermeture de l'imprimerie, c'était Sœur Marie-Claire qui veillait à la réalisation de notre bulletin municipal», explique le premier magistrat qui ajoute : «aussi quand les religieuses nous ont invités à la bénédiction abbatiale, mon épouse et moi-même ainsi que mon prédécesseur Jean-Pierre Peronnier, nous avons tout de suite accepté avec joie».

Monsieur Verguet précise : «l'abbaye fait partie du paysage incontournable de notre petite commune. Les religieuses comptent parmi nos administrés et pour les fêtes de fin d'année, le CCAS leur rend visite au même titre que les personnes âgées de 80 ans et plus de la commune».

Mère Marie a été élue abbesse par ses sœurs, le 14 novembre 2013, succédant à Mère Pascale. Elle a reçu la bénédiction abbatiale de Monseigneur Philippe Ballot, archevêque de Chambéry, évêque de Maurienne et Tarentaise, le 22 février 2014, lors d'une journée de soleil radieux. La cérémonie joyeuse



a réuni autour de la nouvelle abbesse de nombreux religieux et religieuses venues de Savoie, mais aussi de toute la France et dans l'église on pouvait reconnaître les visages de beaucoup d'habitants de Belmont-Tramonet, très attachés à l'abbaye.

Un sympathique déjeuner, auquel avaient été conviés Monsieur le Maire et son épouse, a suivi la cérémonie religieuse.

*Extrait de l'article de presse de Béatrice Perrod-Bonnamour*

## Les écoles du regroupement pédagogique Belmont / Verel

Nous n'avons pu que constater le maintien de la décision de suppression d'une classe à la rentrée dernière. En effet, au printemps 2014, lors de la déclaration de la prévision des effectifs de rentrée, l'Inspection d'Académie avait annoncé la fermeture de celle-ci. Il s'agit pourtant d'une légère baisse d'effectif (4 élèves en moins sur le regroupement) due à des départs de familles et au passage de 14 enfants de CM2 au collège.

Cette décision a eu pour conséquence une nouvelle organisation des classes.

A l'école maternelle de Verel de Montbel, Madame Adeline ANSELME, nouvellement nommée à la direction, suite à la demande de mutation de Madame Anne SILLION, accueille dorénavant la totalité des petites (12), moyennes (6) et grandes (12) sections soit une trentaine d'enfants. Elle est assistée par Laurence HANKIC, ATSEM, en poste depuis de nombreuses années et dont la compétence est très précieuse.



A Belmont-Tramonet, ils sont 50 à fréquenter les deux classes restantes. Madame Béatrice JACQUET accueille 23 élèves dont 6 en cours préparatoire, 12 en cours élémentaire 1ère année et 5 de 2ème année.



Madame Elise VIAL, Directrice de l'école, a quant à elle 4 cours élémentaire de 2ème année et respectivement 14 et 9 cours moyens de 1ère et 2ème année. Cette nouvelle répartition donne satisfaction malgré des effectifs importants par classe comptant 3 niveaux d'enseignement.



**La mise en place obligatoire de la réforme des rythmes scolaires a modifié la répartition des horaires d'enseignement mais pas le nombre.**

Depuis la rentrée, les enfants sont scolarisés le mercredi matin aux horaires habituels. Depuis, pour compenser ces 3 heures, un temps d'accueil périscolaire supplémentaire a été instauré le jeudi après-midi sur nos écoles du regroupement pédagogique.

La Communauté de Communes Val Guiers a organisé cet accueil au sein de toutes les écoles des communes membres. Le dispositif pour certaines a été mis en place le mardi après-midi. Ainsi, les professionnels recrutés pour animer les divers ateliers peuvent intervenir sur plusieurs établissements.

Nos enfants, dans la mesure où ils sont inscrits puisque ce temps d'accueil périscolaire n'est pas obligatoire, peuvent bénéficier de nombreuses activités.

**Depuis septembre, des animations telles qu'expression corporelle, musique, sport, bibliothèque, arts plastiques, calligraphie se sont enchainées.** Les enfants sont encadrés par des animateurs et animatrices compétents qui interviennent également, pour certains, sur les horaires d'accueil en garderie du matin, de la pause méridienne et du soir.

### Soutien scolaire ou APC .....

Le soutien scolaire appelé désormais APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) est toujours organisé par les enseignantes **les mardis de 16h 45 à 17h 30 et les jeudis de 13h à 13h30 pour les CP, CE1 et CE2** de la classe de Madame JACQUET et **les lundis et mardis de 13h à 13h 30 pour la classe de Madame VIAL.**

L'Agent de Vie Scolaire, Madame Sabrina Pantone intervient 8 heures par semaine pour un élève. L'Emploi de Vie Scolaire, Madame Anne Martin Bonzom, a plusieurs fonctions telles que l'aide administrative des directeurs d'écoles ainsi qu'une assistance à la surveillance et l'animation auprès des enfants. Elle intervient 2 demi-journées sur l'école de Belmont et une demi-journée sur l'école maternelle.

### Sou des Écoles .....

**Le Sou des écoles, grâce aux manifestations qu'il organise, contribue toujours avec son important apport financier à la réalisation de nombreuses activités.**

Merci à tous et à toutes pour votre engagement et votre soutien à nos élèves.

### La garderie .....

**La Communauté de Communes Val Guiers** compétente depuis septembre 2013, **organise et finance**

**le service. Elle rembourse notamment le syndicat scolaire qui met à disposition deux de ces agents.**

Cette année, devant les effectifs importants des divers accueils du matin, midi et soir, elle a affecté un nouvel agent au service. Madame Karine BOURDIS qui intervient également en garderie du mercredi après l'école et jusqu'à 12h 30, le jeudi après-midi au temps d'activité périscolaire de l'école maternelle. Elle complète aussi depuis peu l'équipe cantine gérée par le syndicat scolaire.

### Le transport scolaire .....

**Devant le coût croissant du transport, la mise en place d'un nouveau circuit pour le mercredi matin et, malgré le financement important du Conseil Général, la participation des familles a été fortement réévaluée.**

L'organisateur de 2<sup>ème</sup> rang, la communauté de communes, prend également en charge une partie de la dépense.

Les communes quant à elles financent la dépense de personnel d'accompagnement au transport scolaire. Laurence HANKIC et Patricia GRAS sont présentes sur les circuits de Verel de Montbel et Belmont-Tramonet et se doivent de remettre les plus petits à leur famille lors de la descente du car.

## Le Syndicat Scolaire de Montbel

**Les Communes du regroupement scolaire sous l'égide du Syndicat scolaire de Montbel continuent également à prendre en charge les nombreuses dépenses générales et courantes** des bâtiments scolaires, les salaires des agents et notamment les fournitures scolaires des enfants ainsi que le matériel pédagogique.

Des participations financières sont également versées ponctuellement pour des acquisitions ou activités exceptionnelles.

### Le fonctionnement des écoles hors services périscolaires (en chiffres)

Les dépenses 2014	116.500, 99
Salaires et cotisations (dont frais de formation du personnel)	57.183, 50
Fournitures scolaires	4.634, 28
Petit équipement et matériel pour les enfants	437, 87
Entretien des bâtiments, équipements et terrains	2.429, 78
Diverses fournitures de fonctionnement des écoles (Eau, électricité, produits d'entretien, télécom...)	17.561, 41
Assurance RC multirisques	2.497, 73
Frais de fonctionnement du Syndicat (fournitures de bureau, timbres, Indemnités diverses, participation autres organismes, manifestations)	1.400, 78
Remboursement du prêt (restructuration, extension des écoles)	30.355, 64

## Le Syndicat Scolaire de Montbel (suite)

### Le bureau syndical a été réinstallé suite aux dernières élections municipales fin mars 2014.

Madame Danièle VALLIN et Monsieur Paul BERTHIER ont été respectivement réélus Présidente et Vice-Président. Ont également été désignés conseillers syndicaux Madame Evelyne GUILLOT, Messieurs Nicolas VERGUET, Pascal PERROT-MINNOT, Gérard PERA et Christian CEVOZ-MAMI.

Les membres issus des conseils municipaux des communes de Verel de Montbel et Belmont-Tramonet

se réunissent en moyenne une fois par trimestre pour notamment faire les bilans nécessaires de rentrée, de fonctionnement des divers services, préparer et voter le budget, prévoir les travaux, acquisitions et actions diverses...

Notre cantine scolaire par exemple connaît une évolution constante. Elle atteint ses 10 ans de fonctionnement et son utilité pour les familles de nos deux communes n'est plus à prouver. Cette année, elle connaît un record de fréquentations et un nouvel agent a dû être embauché pour le service et la surveillance des enfants.

### Le restaurant scolaire .....

Ce sont donc 4 agents, Isabelle BERTRAND, Patricia GRAS, Laurence HANKIC et enfin Karine BOURDIS qui forment l'équipe cantine. A compter de 11h45 et jusqu'à 13h35, elles officient pendant le temps d'accueil de la pause méridienne qui comprend notamment une heure de garderie prise en charge financièrement depuis septembre 2013 par la Communauté de Communes Val Guiers.

Les repas de la cantine, une cinquantaine par jour, sont livrés en liaison froide par le fournisseur qui est

toujours le même depuis la création du service soit la maison de retraite de Saint Genix sur Guiers. Ils sont réchauffés par un agent qui, dès 10h 30, œuvre à la mise en place du restaurant scolaire. Ils sont servis dès midi et le repas se termine généralement vers 12h 50.

Isabelle DESMONCEAUX, secrétaire du syndicat scolaire, a la charge des inscriptions, des commandes des repas et de la gestion financière.

Les Dépenses 2014	39 786,41	Les Recettes 2014	39 667,00
Alimentation	21 718,06	Participation des familles	21 000,00
Fournitures diverses, frais télécom, petit équipement, produits d'entretien...	1 359,85	Participation des communes	18 667,00
Logiciel de gestion, maintenance et formation	981,60	<i>A noter : la participation des familles correspond à la dépense alimentation soit au prix d'achat des repas. Les communes prennent en charge le reste de la dépense du service</i>	
Salaires et cotisations	15 727,00		

### La bibliothèque scolaire .....

**Les membres bénévoles du groupe scolaire de la bibliothèque intercommunale «Montbel auteurs» ont œuvré durant toute l'année scolaire 2013/2014 à la préparation d'un spectacle avec les élèves de l'école élémentaire.**

Par petits groupes, tous les jeudis après-midi, ils ont travaillé des petites scénettes. Le vendredi 20 juin, nous les avons retrouvés costumés, dans un décor théâtral créé pour l'occasion. Tous, parents et organisateurs, ont été fiers de découvrir leurs enfants sur scène, déclamant leur texte avec vivacité et courage devant un public joyeux qui a rythmé cette soirée par de nombreux applaudissements.



**A l'ensemble du personnel des services ainsi qu'aux bénévoles de la bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs », nous souhaitons une très bonne année 2015 et... un grand merci pour leur engagement !**

## Participations communales 2014

aux dépenses scolaires, aux activités culturelles et sportives

### Scolaire

Écoles Élémentaire et Maternelle, Participation versée au SIVU Scolaire de Montbel

Ecoles (maternelle et élémentaire)	34 210 €
Cantine	13 117 €
Bibliothèque temps scolaire	413 €
Frais de fonctionnement du Syndicat	1 119 €
Remboursement des annuités d'emprunts	22 161 €
<b>TOTAL</b>	<b>71 020 €</b>

### Sou des écoles

- Diverses activités pour l'année scolaire 2013/2014 : 500,00 €

### Classe CLIS Saint Genix

- 277.96 €

### Collège La Forêt

- Gymnases : 960,75 €
- Associations du Collège : 276 €

### Lycée Pravaz

- Installations sportives : 3 573 €

### Activités Culturelles et Sportives

**Participation communale 50 € (maximum) par enfant jusqu'à ses 18 ans révolus.**

Soit **pour 2014** une participation pour 31 enfants pour un montant total de **1 530, 00 €**

(Elle est versée directement aux associations puis déduite de la cotisation des familles)

*Démarche nécessaire au règlement de la participation : justificatif d'inscription (montant de la cotisation annuelle) et Relevé d'Identité Bancaire à transmettre en Mairie.*

## Le Conseil Municipal Jeunes

Le Conseil Municipal Jeunes a travaillé cette année pour organiser plusieurs animations à destination des enfants des écoles maternelle et élémentaire. Ils ont pu profiter ainsi d'une après-midi de carnaval avec un goûter de crêpes faites par les jeunes du CMJ et bien sûr le spectaculaire incendie de Monsieur Carnaval à la tombée de la nuit.



Ils ont aussi participé au service du repas des anciens de la commune au mois de mars et à la fête d'été fin juillet.

Lors des cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, nos 10 jeunes ont lu des textes de



circonstance, pour nous rappeler l'importance de ces journées et des événements qui y sont associés. Certains de ces textes avaient été écrits par Alisson Cusanno, qui fait partie du CMJ.

Pour finir cette année, ils nous ont proposé le 2ème défi basket à l'occasion du téléthon avec également une vente de pâtisseries confectionnées par leurs soins. Ce faisant, ils ont beaucoup participé au succès de cette journée de solidarité qui est désormais bien ancrée dans notre commune.

## Communauté de communes Val Guiers

### Zoom sur les accueils de loisirs 3/5 ans, 6/11 ans, et 11/17 ans

Plusieurs accueils de loisirs existent sur le territoire de la Communauté de Communes Val Guiers. Ils accueillent les enfants pour des moments de détente, de découverte et de jeux.

Au programme : sorties adaptées à la saison et à l'âge des enfants, grands jeux, rencontres avec les autres centres, activités manuelles, sportives ou culturelles.

### A chaque âge son centre de loisirs .....

Nom	Lieu	Age	Ouverture	Fermeture	Renseignements et inscriptions
Les Marmousets	St Genix/Guiers	3/11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>•mercredi de 11h30 à 18h15</li> <li>•vacances scolaires de 7h15 à 18h15</li> </ul>	fermé en août	04 76 31 70 52
Mosaïque	Pont de Beauvoisin	3/5 ans	vacances scolaires de 7h45 à 18h30	fermé en août	04 76 91 92 84
	Domessin	6/11 ans			
Les p'tits sportifs	St Béron	3/11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>•1<sup>ère</sup> semaine des vacances de février</li> <li>•4 semaines en juillet</li> </ul>	/	06 70 69 88 38

### Val Guiers ados (11/17 ans) .....

Accueil des jeunes après le collège dans les locaux jeunes pour des activités : baby foot, jeux de société, aide aux devoirs, projets jeunes, ...

- à Pont de Beauvoisin : lundi, mardi, et jeudi de 17h30 à 30 à 19 h
- à Saint Genix sur Guiers : lundi, mardi et jeudi, de 17 h à 19 h

Durant les vacances scolaires Val Guiers Ados c'est aussi des activités diverses, sorties bowling, patinoire, ski de fond, laser game, nuitées, activités manuelles, activités culturelles etc...

**Renseignements et inscriptions au 04 76 37 30 02**



Retrouvez les programmes détaillés sur le site de la Communauté de Communes Val Guiers [www.ccvallguiers.fr](http://www.ccvallguiers.fr)

### Généralisations Mouvement

**Une année de plus s'achève avec de bons souvenirs de partage et la joie d'être ensemble.**

Le thé dansant de janvier a eu son succès habituel très apprécié par les danseurs. En février, l'assemblée générale a permis de rassembler 82 adhérents présents ou excusés, de faire le point sur les différentes activités de l'année écoulée mais surtout de mettre en place le programme à venir ; la séance levée c'est autour d'un goûter que s'est terminé ce bel après midi.

Au mois d'avril, nous nous sommes retrouvés au restaurant « Beau Rivage » à Aiguebelette ; l'après midi partie de pétanque.

Fin mai, sortie d'une journée en Ardèche. Arrivée à la gare de Tournon Saint Jean excursion en petit train dans les pittoresques gorges du Doux ; celui-ci longe les précipices, franchit la rivière par des viaducs.



Repas à l'auberge paysanne « La Terrine » à Mercuriol. Produits naturels de la ferme cuits dans un immense four à bois (cochons, terrines, rillettes, pognes).

Retour par Vinay, visite du musée de la noix.

Ce Grand séchoir est une ancienne ferme restaurée qui présente la noix sous toutes ses formes avec de nombreuses variétés. Un film nous permet de suivre la vie de deux nuciculteurs (plantation, récolte, maladies) leur savoir-faire et l'évolution de cette culture.

En juillet, les adhérents du club ont fait une escapade au restaurant l'Escale à Montferrat ; tous ont pu apprécier le succulent repas ainsi que la vue sur le lac.

Fin août, le concours de pétanque au Gué d'Avaux réunissait de nombreux joueurs ; après midi réussi ; la soirée autour des grillades a connu une bonne participation.

Le repas de l'amitié en octobre a réuni 64 convives dans une ambiance chaleureuse, conviviale et festive ; une occasion d'oublier les soucis quotidiens. La



Présidente a eu le plaisir de féliciter un couple qui fêtait ses 50 ans de mariage ; nous leur souhaitons encore longue vie à deux.

Le 19 novembre un groupe de 23 adhérents s'est retrouvé pour une pièce de théâtre au Casino Grand Cercle à Aix les Bains (« Même pas vrai » avec Bruno Madinier et Raphaëline Goupilleau).

Le 6 décembre, nous avons organisé une dictée au profit du Téléthon. Retour sur les bancs d'une salle de classe de l'école pour 15 participants, toutes générations confondues.

N'oublions pas les mercredis après midi à la salle de Tramonet où nous nous retrouvons pour la pétanque, la belote et des jeux divers.

De septembre à juin des activités Inter Club ont été réalisées : marche pour petits et grands marcheurs, et gymnastique douce.

Ces rencontres festives permettent aux participants de se retrouver pour partager de bons moments et ainsi rompre l'isolement. Pour que ces animations perdurent, venez nous rejoindre.

**Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent une bonne année 2015, qu'elle vous apporte bonheur et surtout santé.**

**Pour tout renseignement :  
Tél. 04 76 37 21 85**

## Club des Aînés Ruraux « Beau Regard » (suite)

### Activité informatique

L'hiver dernier une activité « informatique » a été mise en place à titre expérimental avec une dizaine de participants.

Devant l'intérêt de la démarche et en accord avec l'association de St Genix sur Guiers, il a été décidé d'étendre cette activité aux clubs voisins, (Avressieux et St Genix), et d'organiser conjointement des séances de formation à la salle « Porte de Savoie » à S Genix.

Ainsi depuis mi novembre, 35 personnes participent avec assiduité, une fois par semaine à une séance de 2 heures.

L'animation du groupe est assurée bénévolement par Jean Pierre PERONNIER dont l'objectif est de transmettre avec des mots simples une expérience acquise au cours de sa vie professionnelle. Chacun, en fonction de son niveau et à son rythme, peut ainsi parfaire sa maîtrise d'un outil qui tend à s'imposer désormais dans tous les foyers.

## Groupe Choral « Si l'on chantait »

**Le groupe vocal « Si l'on chantait » est né en 1993 avec quelques passionnés du chant et a progressé avec la collaboration de chanteurs assidus venant des communes voisines et avec des chefs de chœur successifs et compétents.**

**On se retrouve donc en 2014 et nous avons fêté ces 20 ans d'existence par deux soirées spéciales d'anniversaire. Deux représentations ont eu lieu à la salle des fêtes d'Avressieux, décorée à cette occasion, l'une le samedi 29 novembre, et l'autre le dimanche 30 novembre, avec les 35 choristes du groupe, et autour de notre chef de chœur Yves et notre chef de voix Véronique.**

Cet événement nous a demandé beaucoup de travail, de rigueur et d'assiduité pendant ces derniers mois.



Le contenu de cette soirée a été un peu innovant car nous avons présenté une partie de notre répertoire habituel ainsi que des nouveaux chants français, japonais, espagnols et anglais, entrecoupés de chorégraphies et de quelques blagues, ce qui a permis une diversification de notre présentation. Etaient également invités trois amis chanteurs qui ont interprété avec talent, certaines mélodies avec le groupe, dont « l'Affiche rouge » de Léo Ferré.

Des costumes et divers accessoires ont été confectionnés auparavant par les choristes. Quelques personnes bénévoles ont également participé à la réalisation de ce concert en technique et décoration.

Ces concerts ont été une réussite car nous avons réalisé ces deux journées à guichet fermé et nous espérons que notre prestation a été appréciée par un public qui nous a accueilli avec beaucoup de chaleur tout au long de ces soirées.

Dans le courant de l'année, et pour la fête de la musique le dimanche 22 juin, notre groupe s'est joint à la chorale des Grillons de St Pierre d'Alvey, pour donner en l'église un concert à cette occasion.

Le dimanche 7 décembre, notre groupe a été invité par la chorale St Roch de Barberaz, et nous avons fait partager quelques chants de notre répertoire.

**En 2015, nous nous joindrons à d'autres chorales pour offrir d'autres représentations dont les dates ne sont pas encore connues.**

Ces informations sont toutes rassemblées sur notre site internet régulièrement mis à jour

**«[www.silonchantait.com](http://www.silonchantait.com) »**

Tous ceux qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus à nos répétitions le mardi soir à la salle des fêtes d'Avressieux de 20h15 à 22h.

**Le groupe vocal présente à tous les belmontois ses meilleurs vœux pour l'année 2015.**

Le sou des écoles de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel souhaite vous remercier pour votre participation à chacune de nos manifestations.

Avec votre aide, les enfants de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel peuvent participer aux sorties et activités pédagogiques, culturelles et sportives.



**Nous vous donnons rendez-vous :**

- le **Samedi 11 Avril 2015** à la salle des fêtes de Belmont-Tramonet pour la vente de Saint Genix.

**Les bénéficiaires des ventes permettront de financer les activités des enfants pour 2014-2015 :**

- Cycle piscine : pour l'école élémentaire
- Visite à la ferme à Charavines pour les maternelles.  
Balades dans les prés avec les ânes, promenade en calèche, réalisation de jus de pomme dans un vieux pressoir.
- Séances de Cinéma à St Genix sur Guiers.



Un court séjour randonnée et astronomie de 2 jours et une nuit est en projet pour les CE2, CM1 et CM2. Celui-ci permettra aux enfants de valider les compétences acquises en classe, de mener des expériences en milieu naturel et de développer leur autonomie.



Ce projet sera financé par le Sou des écoles et le SIVU.

Et d'autres sorties sont encore à venir...

**Un grand merci à tous les bénévoles  
et à vous habitants pour votre mobilisation  
à chacune de nos manifestations.**

**Nous vous souhaitons  
une excellente année 2015 !**

*Laurence BURNIER,  
Présidente du Sou des écoles*

## Village en fête

C'est avec toujours le sourire et la bonne humeur que l'association Village en Fête organise des manifestations qui ont pour but d'animer la commune.

**Le samedi 1<sup>er</sup> mars 2014**, nous avons commencé l'année par une **vente de pains et tartes aux fruits**. En parallèle, l'association «Les croqueurs de pommes» était présente pour une conférence sur les fruits à sauvegarder dans l'avant pays savoyard. Cette collaboration devrait être reconduite cette année (mars 2015).

**Le samedi 17 mai** a été l'occasion de se réunir à la salle des fêtes pour déguster une **paëlla géante** !

**Le dimanche 27 juillet, la traditionnelle fête de l'été** s'est déroulée sous les chapiteaux dans la cour de la garderie. La météo a été clémente ce jour-là et nous avons pu passer une journée agréable !



Et, pour finir l'année 2014, nous avons organisé **une matinée Téléthon** afin de reverser la **totalité des bénéfices à l'AFM : 4 263€40**.



Une vente de pizzas, de pains et de tartes au sucre faits maison par des bénévoles (que nous remercions chaleureusement !) a régalé de nombreuses personnes. Nous n'étions pas seuls pour cette manifestation, l'association des Aînés Ruraux a participé avec une dictée à l'école et le Conseil Municipal Jeunes était présent pour une vente de jouets, gâteaux et le défi basket !

L'année se termine et 2015 se prépare déjà ! Nous vous invitons à rejoindre notre équipe pour participer aux prochaines manifestations ou pour nous aider ponctuellement. Vous serez les bienvenus !

**Très bonne année à toutes et à tous !**

## Les Activités de l'Association Idées et Créations

Par rapport à 2013 où nous avons fêté les dix ans de l'association (organisation d'une exposition et d'un voyage), 2014 fut beaucoup plus calme. Le nombre d'adhérents est toujours constant avec une petite quarantaine de personnes réparties sur 3 ateliers :

- le lundi, peinture acrylique avec une nouvelle animatrice Mme Danièle Trompier (11 personnes),
- le mardi, atelier terre animée par Mme Traisnel (18 personnes)
- Et le jeudi, atelier aquarelle avec Mme Grandjean (14 personnes)

Tout ce travail effectué dans la bonne humeur engendre beaucoup de créativité et de progrès.

Nous avons organisé cette année 2 stages pour l'atelier terre sur 2 week-end au printemps et à l'automne et nouveauté, un stage pour l'atelier aquarelle avec Mme Mazet.

2015 pointe déjà le bout de son nez avec peut-être un voyage culturel à l'automne.

**L'association Idées et Créations vous souhaite à toutes et tous, une bonne année avec tous nos vœux de bonheur et de santé, et moins de morosité.**

*Anne Marie Traisnel, Présidente de l'AIC*



**Voici une nouvelle saison de chasse qui se termine. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année un nouveau jeune chasseur de 16 ans.**

Ainsi, nous étions 9 à parcourir la commune.

Cette année a été fructueuse : nous avons prélevé les 4 chevreuils que nous avait attribués la fédération départementale de chasse. Nous constatons que cette population est en nette augmentation et vous pourrez certainement en rencontrer lors de vos promenades matinales, ce qui est très bien.

Deux lièvres ont été également prélevés ainsi que de nombreux canards sauvages et quelques faisans. Nous avons eu la chance de croiser un sanglier d'une centaine de kilos pour la plus grande joie des chiens et des chasseurs.

Nous allons organiser un repas des familles des chasseurs afin de déguster les 2 lièvres.

**Pour votre information**, sachez que notre loisir se pratique, en général, de **début septembre à février**, que la chasse est **interdite les mardis et vendredis. Sur la commune**, nous organisons, principalement, **nos battues aux grands gibiers, le dimanche matin.**

Nous n'avons qu'un regret, c'est que notre espace de nature et de vie pour les animaux sauvages se réduit d'année en année.

Que devient notre cadre de vie ? Après ces interrogations, rendez-vous pour la matinée boudins le 1<sup>er</sup> février 2015.

**Meilleurs vœux pour 2015 !**

## La vie de la paroisse à Belmont-Tramonet

**Nos deux lieux de culte ont reçu de gros travaux de la part de la commune.**

- La toiture de l'église paroissiale a été entièrement refaite à neuf et bientôt d'autres travaux vont commencer à l'intérieur : électricité, chauffage, sono et peinture. Pendant de longs mois notre église sera fermée à la célébration.
- La chapelle de Tramonet a été consolidée par des tirants, un drain anti humidité a été effectué sur les abords et un ravalement sur des murs extérieurs. Tout cela redonne une nouvelle fraîcheur à ce lieu qui est pour nous un lieu de l'histoire de la chrétienté et qui fait partie du patrimoine de la commune par sa période d'édification.

**Comme toutes ces dernières années, les célébrations sont rares dans ces deux lieux de prière.**

La chapelle a eu sa messe en l'honneur de la Vierge Marie le 13 septembre et comme chaque année, de nombreuses personnes des communes voisines se sont jointent à nous pour cet événement. Les voûtes de la chapelle ont résonné la gaîté par les chants de l'assemblée.

Pour l'église, au printemps nous avons eu une soirée à thème avec le groupe Maranatha, puis les cérémonies du Jeudi Saint, du Vendredi Saint, et un chemin de croix, moments très importants de la Semaine Sainte.

Au cœur de l'été nous avons eu une messe le samedi 12 juillet.

Le 26 octobre, les chrétiens de la paroisse étaient invités à partager la célébration du dimanche à l'abbaye de la Rochette.

Comme toutes les années, depuis une décennie, notre église a accueilli la célébration des morts du 2 novembre. Il y avait grande foule et beaucoup n'ont pas pu trouver une place assise.

Cette année nous avons eu aussi la messe du jour de Noël.

**Notre église est souvent l'endroit du dernier adieu aux personnes de la commune qui nous ont quittés.**

**Beaucoup de chrétiens de notre village sont engagés dans la vie et l'animation de la grande paroisse St Benoît du Guiers.**



## Evacuation du camping « Les 3 Lacs »

**Le mardi 29 juillet dernier, c'est à cause de la menace imminente d'une inondation que la décision a été prise d'évacuer le camping des 3 Lacs.**

Une action solidaire d'envergure a été mise en place pour le relogement des campeurs. Trente personnes ont été accueillies au sein des familles Belmontoises, sans compter toutes celles relogées dans notre salle polyvalente et ce, grâce à l'intervention des membres de la Croix Rouge qui ont mis à disposition 70 couchettes et apporté aide et réconfort aux personnes sinistrées.



Camping les 3 lacs



Tel 04 76 37 04 03/ 06 04 51 07 22

[www.les3lacs.com](http://www.les3lacs.com)

Mail : [info@les3lacs.com](mailto:info@les3lacs.com)

ETIENNE Christian et Valérie

Gérants du camping les 3 lacs

Chers voisins

Jeudi 2 octobre 2014

Toute l'équipe du camping des 3 Lacs se joint à Christian et Valérie pour remercier toutes les bonnes volontés qui ont spontanément aidé et accueilli les campeurs ce mardi 29 juillet 2014 suite à l'inondation qui a eu lieu au camping.

MILLE FOIS **MERCI**, particulièrement au Maire de Belmont-Tramonet et son épouse, à la famille PERONNIER au complet, la famille CUSANNO, LAHAIRE, LARDET, M. LARIGUET et l'abbaye de la Rochette.

Notre immense gratitude à Tous.

L'équipe du camping des 3 Lacs

**Un grand merci à tous pour votre soutien  
et votre générosité tout au long  
de ce fâcheux épisode.**

## L'ADMR de St Genix sur Guiers

L'ADMR de St Genix sur Guiers : SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile) est une association gérée par un conseil d'administration composé de 15 membres tous bénévoles. Elle est reliée à une fédération. Ses bureaux sont situés à l'EHPAD de St Genix.

Notre mission est d'intervenir dans les difficultés de la vie quotidienne des patients (toilette, habillage, mobilité, nutrition...) mais aussi d'aider ces personnes dans les actes de la vie domestique (travaux ménagers, courses, préparer un repas, faire des démarches administratives...).

Ainsi 22 aides à domicile se rendent une ou plusieurs fois par jour auprès des bénéficiaires en respectant un planning qui est établi par 2 assistantes techniques.

Sur les 8 communes voisines de St Genix ou canton, 241 personnes ont eu recours à nos services totalisant 17 759 heures de travail.

32 personnes sur la commune de Belmont-Tramonet ont été aidées. Cette assistance a généré une activité de 2009 heures soit 13,28 % de l'activité globale.

L'association gère aussi un portage repas : 766 plats garnis, 299 potages ont été distribués sur la commune de Belmont-Tramonet, les repas étant achetés à la cuisine du foyer logement à St Genix.

**Merci aux habitants de nous faire confiance et merci à la municipalité pour leur subvention.**

**Je souhaite à tous de passer une bonne année.**

Anne Marie Francois, Présidente

**Contact :**  
**04 76 31 72 48 ou [saintgenix@fede73.org](mailto:saintgenix@fede73.org)**  
**95 chemin de la villa des pins**  
**73240 St Genix sur Guiers**

L'association des Amis du Togo est un collectif composé de communes, dont celle de Belmont-Tramonet, d'associations et de particuliers. Elle intervient dans un département du Togo – le Haho, 300 000 habitants – dans trois domaines essentiels : la santé, l'eau et l'éducation. Elle a été créée en 1985.

En 2014, quatre délégations - composées du président, de médecins et d'autres membres de l'association - se sont rendues, à leurs frais, à Notsé (100 km au nord de la capitale Lomé), préfecture du département de Haho, pour vérifier les travaux en cours, les réceptionner et régler directement les entrepreneurs.

Elles font également le point sur la coopération avec nos partenaires togolais : l'hôpital de Notsé, les dispensaires, les villages et les écoles.

### En 2014, les Amis du Togo ont financé, entre autres :

- des travaux divers à l'hôpital de Notsé :
- la rénovation de l'école d'Agbatitoé,
- la fabrication de 450 tables-bancs pour 10 écoles,
- l'expédition d'un container de matériels et équipements médicaux.

### Ils ont surtout participé à la construction d'une nou-



velle pédiatrie (dans le prolongement de la nouvelle maternité en 2011) à l'hôpital de Notsé. Nos partenaires alsaciens et allemands, ainsi que l'hôpital de Notsé lui-même, ont largement contribué à la réussite de ce projet (coût = 100 000 euros). Ainsi, depuis plus de 20 ans, l'hôpital aura été entièrement rénové et peut désormais accueillir et soigner dans de meilleures conditions l'ensemble de la population du département de Haho.

Dans le cours du dernier trimestre 2014, un nouveau

partenaire, ESF (Electriciens Sans Frontières), a assuré l'électrification du dispensaire de Kponou, où ont lieu 500 accouchements par an. ESF finance également un forage au village de Kpébadja, dont le premier point d'eau se trouve à 6 km.

Les ressources de l'association sont essentiellement les dons des particuliers, les participations des partenaires <sup>(1)</sup> et des membres, les bénéfices de la fête de la solidarité (qui a encore connu un beau succès cette année).

Le budget moyen annuel se situe entre 80 000 et 100 000 euros.

### (1) Partenaires :

- *Edelweiss Espoir*, association savoyarde, dont un des objectifs est le soutien d'enfants dans différents pays défavorisés, aide une vingtaine d'écoles du secteur de Notsé pour les fournitures scolaires ;
- *Actions Alsace Togo*, association de Mulhouse, soutient les réalisations dans le domaine médical ;
- *Togohilfe*, association allemande d'Erbach, ville jumelle de Pont, participe au financement de construction d'écoles et de fabrication de tables-bancs. En 2014, Togohilfe a privilégié la pédiatrie.

### Contacts :

**Maurice Roberge, président – 04 76 37 20 40**  
**Jean-Paul Berthier, trésorier – 04 76 32 89 94**

Retrouver toutes nos actions sur :

<http://les-amis-du-togo.jimdo.com>

# SIEGA

## Les travaux de raccordement des stations d'épuration

Le Vendredi soir, 19 décembre, c'est à la salle «Les Marronniers» que toute la population belmontoise a été invitée pour une réunion publique d'informations sur les travaux en cours de réalisation aux abords du Thiers et du Guiers, au niveau du camping «Les 3 Lacs» à Belmont-Tramonet.

A cette occasion, les représentants du Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan (SIEGA) ont présenté les travaux de raccordement des stations d'épuration de Belmont-Tramonet à la station interdépartementale de Romagnieu.

En présence du président Louis Monin-Picard, la présentation a été assurée sous la forme d'un diaporama par le technicien du cabinet Merlin, Julien Deniere.

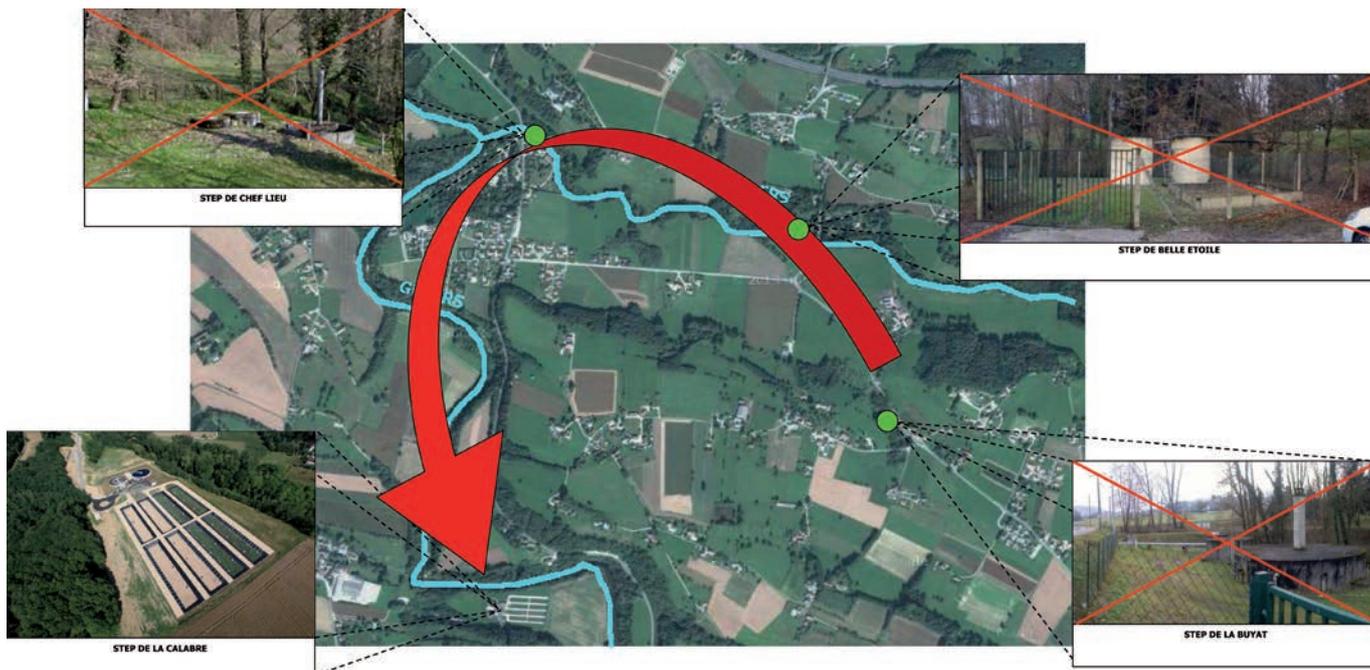
Le SIEGA réalise actuellement la première phase des travaux dont le programme global est destiné à :

- supprimer les stations d'épuration vétustes du chef-lieu et de la Belle Etoile sur Belmont-Tramonet,
- supprimer la station d'épuration du Buyat à Domessin
- collecter les habitations situées sur le linéaire de la canalisation en assainissement autonome du secteur.

Il s'agit là de la création d'un réseau de transfert en direction de la station d'épuration (STEP) de la Calabre sur la commune de Romagnieu (38) et par la même occasion de l'extension du réseau de collecte.

Des collecteurs de transit gravitaire vont récupérer, par temps sec ou pluie, les eaux usées en entrée de la Step du Buyat, de celle de la Belle Etoile et du chef-lieu.

Un raccordement se fera au bassin de stockage en amont du poste de pompage du chef-lieu. Ce dernier assurera le refoulement des eaux jusqu'au poste de pompage de la Calabre qui permettra le raccordement à la nouvelle station d'épuration.





### Commune de Belmont-Tramonet

#### SYNTHESE 2014 DES ACTIVITES DU SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU GUIERS ET DE SES AFFLUENTS (SIAGA).

Le SIAGA, structure active pour la gestion des eaux du bassin versant du Guiers, a connu une année 2014 au plus proche des acteurs locaux du bassin versant et de ses cours d'eau...

#### QUELQUES EVENEMENTS A RETENIR

- A la suite des élections municipales, désignation de nouveaux délégués par les communes et d'un **nouveau Président du SIAGA, Gérard BLONDON**,
- Obtention le 17 Juin 2014 par Arrêté Préfectoral du **renouvellement de Déclaration d'Intérêt Général** autorisant le Syndicat à intervenir sur les parcelles privées afin de **réaliser un entretien de la végétation des berges des cours d'eau**. Ce renouvellement prend maintenant en compte un total d'environ 140 kms de cours d'eau sur lesquels le SIAGA intervient,
- Réalisation de 7 **réunions publiques d'information** aux riverains pour la gestion raisonnée de la végétation de berges,
- **Poursuite des travaux annuels d'entretien de la végétation** des berges sur toutes les communes du bassin versant, dont Belmont-Tramonet plus particulièrement sur la rivière Thiers et l'élaboration de **chantiers pilotes** d'éradication de la Renouée du Japon,
- Un chantier important de **renaturation géomorphoécologique** du Guiers vif aux Echelles,
- **Accompagnement, appui et réalisation de quelques travaux d'urgence** auprès de certaines communes pour des actions post-crue à la suite des intempéries de Juillet dernier,
- La mise en place d'une étude pour **définir l'Espace de Bon Fonctionnement (EBF)** du Guiers et de ses affluents (espace nécessaire à un cours d'eau pour assurer ses diverses fonctionnalités),
- La **sensibilisation des plus jeunes** grâce à des **animations pédagogiques** sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques, soit un total de 12 classes qui ont pu bénéficier de ces animations sur l'année scolaire 2013-2014,
- **Renouvellement de la charte graphique** (logo, site internet) du Syndicat avec notamment la mise en ligne en Février dernier du **nouveau site internet**, l'envoi de **newsletters**, la création de 2 nouvelles **plaquettes techniques** et du nouveau **bulletin de liaison Guiers-Aiguebelette**.

En 2015 le programme d'actions du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette se poursuivra et de nouvelles études seront lancées.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à visiter notre site internet : [www.Guiers-SIAGA.fr](http://www.Guiers-SIAGA.fr)

# SICTOM

## La Collecte sélective : économisons nos ressources !

**Chaque Belmontois jette encore trop de déchets recyclables dans les ordures ménagères qui finissent ainsi brûlés à Bourgoin-Jallieu.** Outre la perte des avantages environnementaux liés au tri, le coût d'incinération est en augmentation constante et chaque déchet jeté dans cette poubelle augmente les frais de gestion pour la collectivité.

D'après nos observations, il reste encore 32 tonnes de déchets recyclables jetés en mélange dans les ordures ménagères de Belmont-Tramonet chaque année.

**Si ce tonnage était trié, il ferait économiser à la commune environ 5 700 €/an.**

**Aussi n'hésitez plus et participez tous au tri des déchets recyclables !**

### Rappel des consignes de tri :



#### Colonne emballages :

- Petits cartons (grands cartons en déchèterie),
- Briques alimentaires vides (jus de fruits, lait...),
- Bouteilles et flacons en plastiques vides (eau, huile, lait, produits ménagers, mayonnaise, shampoing, gel douche...).
- Emballages métalliques : canettes, boîtes de conserve, aérosols de produits non dangereux (chantilly, déodorants...)



#### Colonne papiers :

- Tous les papiers se trient
- journaux,
  - enveloppes avec ou sans fenêtre, prospectus,
  - annuaires,
  - magazines,
  - catalogues,
  - pub...



#### Colonne verres :

- Pots et bocaux en verre ainsi que les bouteilles sans leurs couvercles.

Si vous êtes nombreux à bien trier les bouteilles, des efforts restent à faire pour trier les pots de confiture, de mayonnaise, de moutarde, les bocaux à cornichons, de haricots verts, de sauce tomate, les petits pots de yaourt en verre, etc...

*Pour plus d'informations sur le tri, rendez-vous sur le site internet [www.sictom-guiers.fr](http://www.sictom-guiers.fr) ou consultez le guide du tri disponible en mairie ou dans les locaux du SICTOM du Guiers.*

## Distribution de compost .....

**Le SICTOM du Guiers est en charge de la collecte des déchets ménagers sur les 22 communes qui composent son territoire.**

Les déchèteries accueillent les déchets végétaux qui sont alors transportés et compostés sur notre territoire à St Genix sur Guiers. C'est plus de 3000 tonnes de déchets verts qui sont collectés chaque année sur nos trois déchèteries et qui produisent un peu moins de 2000 tonnes de compost. Ce compost est utilisé en agriculture au niveau local et sert d'amendement pour les sols.

Comme chaque année, afin que les habitants du périmètre du SICTOM puissent profiter de ce

produit riche pour les sols, **le SICTOM du Guiers a décidé d'ouvrir sa plate-forme le samedi 4 avril 2015 aux particuliers de 8h à 13h** (report d'une semaine en cas de pluie).

Les habitants sont invités à venir **recupérer du compost dans la limite d'1m3 par foyer** (un passage).

L'objectif du SICTOM est également de sensibiliser les habitants au compostage et au broyage. Pour cela les habitants pourront retirer un **bon de commande pour un composteur en bois, ou un dossier de subvention pour obtenir une aide sur l'achat d'un broyeur individuel.**

**D'ici le 08 Mars 2015, un Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (ou DAAF), doit être installé dans tous les logements.**

**Quelques chiffres :**

- Toutes les 2 minutes, un incendie se déclare en France.
- Le feu va très vite : au bout d'une minute, un verre d'eau suffit à éteindre le début d'incendie, mais au bout de 3 minutes, il faut une citerne !
- Près de 800 personnes périssent dans l'incendie de leur habitation chaque année, majoritairement intoxiquées par les fumées.
- 70% des incendies mortels ont lieu la nuit.
- Seuls 15% des logements sont équipés d'un détecteur de fumée à ce jour.

Le coût moyen d'un DAAF normalisé est d'environ 20 euros, en vente dans la plupart des grandes surfaces et magasins de bricolage.

**Les références réglementaires :**

- Loi du 9 Mars 2010 et arrêté du 10 Janvier 2011 : rendant obligatoire l'équipement de tous les logements avec au moins un détecteur de fumée.
- Arrêté du 5 Février 2013, relatif aux conditions d'installation des détecteurs de fumée et modèle d'attestation permettant d'informer son assureur.
- Loi ALUR du 24 Mars 2014 : précisant qu'il appartient au propriétaire du logement d'installer le détecteur ; son entretien étant à la charge de l'occupant du logement.

**Quel détecteur choisir ?**

Le détecteur doit être conforme à la réglementation : norme européenne EN 14604. Vous trouverez le marquage CE sur le détecteur et son emballage.

En plus de ce marquage CE, préférez les détecteurs de fumée comportant le marquage NF.

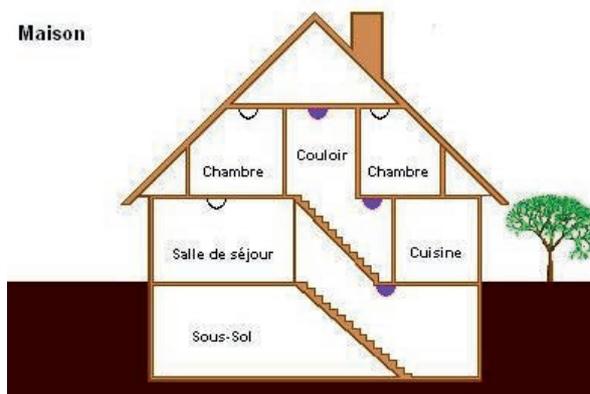
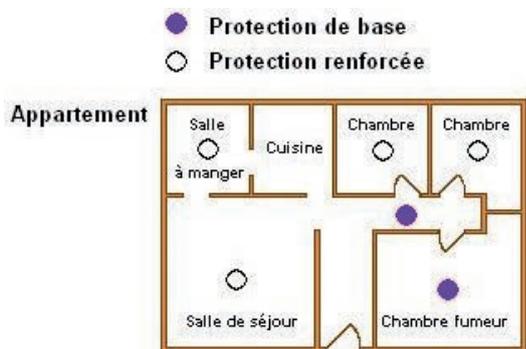
La pose du détecteur est simple (voir la notice du fabricant) : il doit être fixé le plus haut possible, prioritairement dans le dégagement desservant les chambres.

Attention au démarchage, il n'y a pas de contrat d'entretien obligatoire (il suffit de remplacer la pile périodiquement).

**N'attendez pas, les DAAF sauvent des vies !**

**Source d'information et pour en savoir plus :**  
[www.territoires.gouv.fr/protection-incendie](http://www.territoires.gouv.fr/protection-incendie)

**Où installer les détecteurs ?**



## Prévention monoxyde de carbone

### Monoxyde de carbone, chauffage d'appoint et groupe électrogène... Comment prévenir les intoxications

**Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an.**

Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

**Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :**

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion. Aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, bra-sero, barbecue...
- Si vous devez installer des groupes électro-gènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'ap-point en continu : ils sont conçus pour une utili-sation brève et par intermittence uniquement.

En savoir plus :

[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Institut National de Prévention et  
d'Education pour la Santé (INPES)

## ASDER : J'éco-rénove, j'économise !

### Vous aimeriez rénover votre logement pour améliorer sa performance énergétique ?

Prenez rendez-vous avec un conseiller rénovation info service de l'ASDER qui évaluera avec vous le montant des financements auxquels vous avez droit et vous aidera à élaborer le cas échéant le projet de travaux dont vous avez besoin.

#### Auprès de qui vous adresser ?

Au vu de la diversité des situations et de l'évolution des aides, il faut s'adresser aux conseillers de l'AS-DER, Espace Info Energie de Savoie pour connaître ses droits et les conditions pour bénéficier des aides (conditions de ressources, type de travaux, date de démarrage des travaux par rapport au dépôt de votre dossier, etc).

#### ASDER :

- par téléphone 04 79 85 88 50
- ou sur rendez-vous à la Maison des énergies à Chambéry ou lors des permanences décentrali-sées (Cf. liste des permanences sur [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr) rubrique Info Energie)



Plus d'infos :

[www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr)

(rubrique Info Energie/aides aux particuliers).

[renovation-info-service.gouv.fr](http://renovation-info-service.gouv.fr)



L'absence de production de miel est un signal d'alarme grave. Si les abeilles ont, en général, bien passé l'hiver dernier, elles n'ont pas bien passé le printemps ni l'été.

**Les estimations les plus crédibles laissent penser que la production nationale se situe aux alentours de 10 000 tonnes voire moins, soit près de quatre fois moins qu'il y a 20 ans.**



Les causes de cette situation catastrophique sont, comme il est dit souvent, plurifactorielles : maladies des abeilles, parasites, météo, changement climatique, pesticides et modifications des pratiques agricoles.

Les apiculteurs de l'Avant Pays Savoyard, notamment ceux installés en zone de cultures intensives, sont inquiets. Ces cultures indéniablement reçoivent beaucoup de traitements : enrobage des semences avec insecticides, désherbants divers et variés, raccourcisseurs de paille et désherbants sélectifs sur les prairies... Les observations faites montrent clairement un dépeuplement important des colonies, en particulier durant les mois d'avril et de mai. **Tout se passe comme si les abeilles disparaissaient pendant les vols de butinage, au fur et à mesure de leur naissance dans la ruche.** Il est devenu fréquent de voir des abeilles mortes ou en train de mourir sur les végétaux cultivés, comme en atteste la photo ci-dessus.

**Les apiculteurs mettent en cause l'usage qu'ils estiment abusif des insecticides néonicotinoïdes systémiques utilisés en enrobage de semences.** Depuis 2011 et malgré les moratoires mis en œuvre au niveau européen, la vente de ces semences enrobées aurait considérablement augmentée et cela sans amélioration des rendements des cultures concernées.

L'insecticide systémique se répand dans toute la plante, dans son pollen et dans son nectar. L'eau qui pénètre dans la plante par le système racinaire se charge en sucres, sels minéraux, protéines et aussi en pesticides. Les gouttelettes qui perlent au bord du limbe des feuilles (guttation) et dont se nourrissent les pollinisateurs sont alors autant de larmes empoisonnées.

Dans cet environnement, on trouve des abeilles avec des comportements neurologiques anormaux : rotation sur elles-mêmes, battements d'ailes désordonnés et bien sûr ne pouvant voler, leur survie étant de quelques minutes.

**Les apiculteurs sont inquiets pour l'abeille qui est pollinisateur principal de nos cultures et de nos fruitiers mais aussi pour les consommateurs que nous sommes** car les produits issus de ces plantes empoisonnées, laissent des doutes sur leur qualité alimentaire. La rémanence de ces pesticides dans les sols, confirmée par des travaux de chercheurs serait, dans certains cas, de plusieurs années.

**On doit s'interroger : quelle est la qualité d'une récolte de pommes de terre faite après une culture de maïs ou autres céréales ?**

**Les apiculteurs appellent le monde agricole à reconsidérer l'usage des produits toxiques dont ils sont ou seront, à terme, les premières victimes.**

Le Rucher des Allobroges  
Section de Pont de Beauvoisin

## Divers tarifs communaux

### Cantine et garderie : .....

**Cantine Scolaire** : 4,00 € le repas  
**Garderie Scolaire** : diverses formules - tarifs forfaits annuels suivant quotient familial.  
 Décision Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> septembre 2013

### Location des salles de la Maison des Marronniers : .....

**(H) Habitants**, sociétés de la commune ou associations extérieures et groupements divers (chambre d'agriculture, de commerce...)  
**(E) Extérieurs** : particuliers ou sociétés domiciliés hors de la commune

Tarifs	H ou E	Grande salle Beauregard	Petite salle Corbulon	Cuisine, buvette	Salle étage Le Colombier
Prix à la journée (24h)	H	80,00 €	40,00 €	20,00 €	30,00€
	E	170,00 €	90,00 €	50,00 €	70,00 €
Journée supplémentaire	H	40,00 €	20,00 €	10,00 €	15,00 €
	E	90,00 €	50,00 €	30,00 €	40,00 €
matinée, après-midi ou soirée	H	30,00 €	20,00 €	10,00 €	20,00 €
	E	60,00 €	40,00 €	20,00 €	40,00 €

**Caution :**  
 Grande salle : 1 000, 00 €  
 Petite salle : 500, 00 €

**Vaisselle :** Kit vaisselle pour 50 personnes : 20, 00 €

**Energie (Gaz, électricité)**  
 Electricité : 0,15 € le KW  
 Gaz : 5,00 € le m3  
 Montant minimum : 10,00 €

**Option lessivage des sols :**  
 Complet des 2 salles : 30, 00 €  
 Grande salle : 25, 00 €  
 Petite Salle : 20, 00 €

**Tarifs Habitants de la commune**  
**(Respectivement 60, 50 et 40 € pour les Extérieurs)**

### Permanences - Accueil téléphonique : 04 79 44 53 85

Organismes	Intervenants	Permanences
<b>Assistante Sociale</b> <b>Conseil Général de la Savoie</b> Belmont-Tramonet, Verel-de-Montbel, Pont-de-Beauvoisin	Célia AMELOT	Sur rendez-vous (RDV) Tél. 04 79 44 53 85
<b>- P.M.I. - Puéricultrice</b> <b>- Liste des Assistantes maternelles</b> St Béron, Belmont-Tramonet, et Verel-de-Montbel	Béatrice RUFFIN-PHILIBERT	Sur RDV - Tél 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur rendez-vous
<b>- P.M.I. - Puéricultrice</b> <b>- Liste des Assistantes maternelles</b> La Bridoire, Domessin, et Pont-de-Beauvoisin	Madame CARLET	Sur RDV - Tél 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur rendez-vous
<b>CARSAT</b>	Pierre Albéric ORTHOLARY	Sur rendez-vous en contactant le secrétariat Tél. 04 79 26 69 10
<b>CARSAT RETRAITE</b>	Plus de permanences	Contactez le 39 60
<b>CPAM</b>	Jeannine BERTHIER	Pont-de-Beauvoisin lundi 9h à 12h <b>sans</b> rendez-vous et jeudi 9h à 12h <b>sur</b> rendez-vous 06 17 30 25 51
<b>MSA</b>	Plus de permanence	Contactez la MSA 106 rue Juiverie 73000 CHAMBÉRY 09 69 36 87 00
<b>CAF de la Savoie</b>	Plus de permanences	Sur rendez-vous à Chambéry 0810 25 73 10
<b>OPAC Savoie</b>	M. BURLET	Lundi au vendredi de 8h à 9h 04 76 32 93 09
<b>SOS FEMME VIOLENCE</b>	Permanencière	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> vendredi après-midi 04 79 85 53 68

## PRATIQUES

### Numéros d'urgence .....

- Pompiers.....18
- Police et Gendarmerie..... 17
- SAMU.....15
- Urgence SAMU (Portable) ..... 112
- Centre Anti-Poison  
de Lyon..... 04 72 11 69 11
- Pharmacie de garde  
(Répondeur) .....04 74 88 76 76
- Hôpital de  
Pont de Beauvoisin ..... 04 76 32 64 32
- Médecin de garde  
(Appeler la Gendarmerie) ..... 17
- Dépannage EDF ..... 0 810 333 073
- Dépannage Gaz..... 0 810 473 333

### Numéros utiles .....

- INFIRMIERE  
à Belmont-Tramonet .....09 81 28 74 29
- TAXI  
à Belmont-Tramonet ..... 06 09 30 86 06
- MAIRIE  
de Belmont-Tramonet... 04 76 32 80 00
- BIBLIOTHEQUE « Montbel Auteurs »  
Belmont-Tramonet..... 04 76 65 88 24
- ECOLE PRIMAIRE  
de Belmont-Tramonet....04 76 37 37 37
- ECOLE MATERNELLE  
de Verel de Montbel ..... 04 76 37 23 58
- COLLEGE La Forêt  
St Genix sur Guiers..... 04 76 31 83 13
- LYCEE PRAVAZ  
Pont de Beauvoisin ..... 04 76 37 10 10
- TRESOR PUBLIC  
Pont de Beauvoisin ..... 04 76 37 04 63
- Allo SERVICE PUBLIC  
(renseignements administratifs)....3939
- DECHETTERIE  
Domessin..... 06 25 72 93 04
- DECHETTERIE  
St Genix sur Guiers..... 06 11 96 85 02
- ESPACE EMPLOI FORMATION  
Pont-de-Beauvoisin..... 04 76 37 03 65
- Allo POLE EMPLOI .....3949
- ADMR  
St Genix sur Guiers..... 04 76 31 72 48
  - Aide aux personnes dépendantes
  - Portage de repas
- ADMR  
du Thiers au Guiers ..... 04 76 31 25 60
  - Service d'aide à la famille
- PARISOLIDARITE  
St Genix sur Guiers..... 04 76 31 68 60
  - Aide aux personnes (alimentaire et matérielle, lien social...)
- CCAS  
de Pont de Beauvoisin .. 04 76 37 00 40
  - Service de Soins infirmiers  
A Domicile
  - Service téléalarme

# Belmont Tramonet

## Fête d'Été 2014



## Spectacles Écoles Juin 2014



## Le Voyage CCAS Septembre 2014

